



La BEI est au rendez-vous : elle soutient l'économie européenne en lui prêtant 79 milliards d'EUR

La Banque européenne d'investissement aide l'Europe à sortir de la crise financière en intervenant davantage, mieux et plus rapidement. La BEI a sensiblement augmenté ses financements par rapport à son niveau d'activité d'avant la crise. Dès 2008, des prêts se montant au total à 57,8 milliards d'EUR avaient été signés, soit nettement plus que les 47,8 milliards d'EUR prêtés en 2007.

La BEI s'était engagée à accroître encore le volume de ses interventions en 2009. Afin d'atténuer les effets de la crise et d'aider l'Europe à se redresser, 15 milliards d'EUR supplémentaires par an de prêts en 2009 et 2010 étaient prévus. Avec un volume total de signatures de 79,1 milliards d'EUR, qui s'est traduit en fin d'année par 54 milliards d'EUR de décaissements (contre 48,6 milliards d'EUR en 2008), la BEI a dépassé cet objectif.

Les efforts supplémentaires déployés par la BEI continuent d'être axés sur les trois secteurs jugés prioritaires par le Conseil ECOFIN : les petites et moyennes entreprises (PME), les régions de la convergence et l'énergie.

L'appui de la BEI aux PME, qui devait à l'origine s'élever à 7,5 milliards d'EUR par an dans le cadre du plan européen de relance, a en réalité atteint en 2009 12,7 milliards d'EUR sous forme de signatures de prêts (soit 55 % de plus que les 8,2 milliards d'EUR de 2008). Fin 2009, la BEI avait déjà décaissé près de 16 milliards d'EUR, soit plus de 75 % des 21 milliards d'EUR signés sur la période 2008-2009.

L'activité de prêt dans les régions de la convergence a représenté 29 milliards d'EUR (soit un accroissement de 36 % par rapport aux 21,3 milliards d'EUR de 2008), à la faveur d'une notable progression annuelle de 60 % des signatures de prêts dans les 12 nouveaux États membres qui, dans leur majorité, relèvent de l'objectif de convergence.

La crise financière a frappé particulièrement durement certains pays d'Europe centrale et orientale. Les banques de cette région se sont alors trouvées dans la nécessité de prendre des mesures qui dépassent leurs propres capacités. La BEI, la BERD et la Société financière internationale (SFI), qui fait partie du groupe de la Banque mondiale, ont par conséquent lancé une initiative au début de 2009. Cette initiative avait pour but de mettre plus de 24 milliards d'EUR à la disposition des banques d'Europe centrale et orientale en 2009 et 2010. Fin 2009, la BEI avait à elle seule consenti pour 10 milliards d'EUR de prêts nouveaux à des banques locales, chargées de les rétrocéder aux PME et aux collectivités locales, tenant ainsi pratiquement tout l'engagement (portant sur 11 milliards d'EUR) qu'elle avait pris pour les deux années réunies. Étant donné que cette initiative est reconduite, la contribution de la BEI sera en fin de compte sensiblement supérieure à l'objectif initial.

Dans le cadre de ses objectifs au titre du plan européen de relance, la BEI prévoit également une augmentation de ses prêts en faveur des secteurs de l'énergie, de la lutte contre les changements climatiques et des transports propres. Dans l'Union européenne, les investissements visent essentiellement à accroître l'efficacité énergétique et à développer les énergies renouvelables : 13,6 milliards d'EUR ont été alloués à des projets énergétiques, dont 3,8 milliards d'EUR à l'appui des énergies renouvelables. En 2009, les signatures de prêts au titre du Mécanisme européen pour des transports propres (METP) ont représenté 3,5 milliards d'EUR. Ce mécanisme vise principalement à réduire les émissions de CO₂ en finançant des programmes de recherche-développement et d'innovation. Le transport ferroviaire s'est vu octroyer 3,2 milliards d'EUR.



Outre cette intensification de son activité de prêt, la BEI a mis au point une série de nouveaux outils grâce auxquels elle peut aider l'Europe à relancer son économie :

- La BEI étoffe actuellement une nouvelle gamme de produits permettant le partage des risques avec d'autres banques : mis en place en 2009, l'Instrument de financement mezzanine en faveur de la croissance, doté d'une enveloppe d'un milliard d'EUR, apporte des financements mezzanine aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire.
- La BEI a également relevé – de 200 à 300 millions d'EUR au maximum par projet – le plafond des nouveaux prêts destinés à des projets n'ayant pas la qualité de valeur d'investissement. Les entreprises sont les principales bénéficiaires de cette mesure. En outre, la BEI œuvre à la redynamisation de son activité de garantie afin de réduire la prise de risques par les banques partenaires.
- Une activité spéciale temporaire a vu le jour dans le cadre des partenariats public-privé (PPP), avec pour slogan « Faisons de chaque projet une réalité ». La crise financière a porté un coup d'arrêt à la mise en œuvre de nombreux PPP en raison du raccourcissement de la durée des prêts et de ses conséquences spectaculaires sur le plan des liquidités et des primes de risque. La BEI a, en conséquence, intensifié davantage son appui à ce secteur et renforcé temporairement sa participation en vue d'activer la réalisation des projets.

En conclusion, la BEI soutient les investissements bénéficiant aux entreprises et aux infrastructures, en proposant des financements d'un volume et d'une portée inégalés en cette période de crise sans précédent.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000